



Réunion du comité de village de Blagon 1 février 2023

Présents : Chauveau Laïla, Consolin Claude, Prinçay Félicien, Guera Gauthier, Valentin Raimbault.

Elu présent : Christian Cailly.

Ordre du jour :

- Transport scolaire, plainte de parents d'élèves
- Retour groupe de travail sécurité
- SCOT
- Aménagement du lac et du city-park
- Marche blagonnaise
- Divers

1. Transport scolaire, plainte de parents d'élèves

Plusieurs parents blagonnais ont signalé le fait que le bus a eu plusieurs fois du retard en raison de l'absence de parents à un arrêt de bus intermédiaire.

Lorsque des parents sont absents à un arrêt sur Lanton, le bus retourne déposer l'enfant à l'accueil de Lanton.

Le comité demande à ce que dans ce cas-là l'enfant soit amené à la garderie de Blagon.

2. Retour du groupe de travail sécurité

Plusieurs passages piétons ont été demandés par le comité afin de sécuriser les traversées de la voie départementale et la continuité du chemin piétonnier :

- Le passage piéton au 18 route de Marcheprime face à la piste forestière ne sera pas fait. La raison invoquée est « la faible fréquentation et un passage qui existe un peu plus loin ».
 - Le comité n'est pas d'accord, le passage piéton existant a beaucoup moins d'utilité que celui proposé par le comité et n'est pas à proximité de la piste forestière.
 - Proposition: ne pas procéder à la réfection future du passage piéton route de Marcheprime et faire un passage au 18 route de Marcheprime.
- Le passage piéton au 18 route du temple, sera réalisé, à la charge du département.
- Les passages autour de la salle de quartier sont réalisés.
- Un passage piéton traversant le chemin du lac sera réalisé par la mairie. (1er trimestre 2023)
- Le passage piéton reliant l'allée de la passe au chemin piétonnier sera refait.
- Les passages piétons en bas du pont, côté Nord, ne seront pas réalisés pour des raisons de complexité technique et de sécurité. Ces passages auraient permis d'éviter un grand détour lors de la traversée de Blagon à pied.

Minéralisation de la surface du chemin piétonnier sud : trop cher. Il est envisagé de faire un entretien plus régulier.

Radar Blagon sud: la DDE doit terminer l'embase du radar, si besoin, les services techniques reviendront terminer pour niveler. Aujourd'hui, le passage avec poussette ou fauteuil est compliqué.

Radar Blagon nord : le radar est toujours prévu. Des problèmes techniques de communication de la caméra existent, mais seront résolus.

Pose de barrière de protection en bois sur le chemin piétonnier Nord :

- un rappel a été fait à l'entreprise Opinion System pour que les salariés ne se garent plus sur le chemin.
- la barrière ne sera pas faite en raison des coûts (300€/m linéaire). Le comité demande à ce que ce point soit réétudié en raison du manque de sécurité sur cette portion du chemin.

Panneau « interdiction de traverser la 4 voies » au niveau de l'arrêt de bus 601 de la 4 voies :

- Le panneau est prêt, mais le Conseil général doit valider l'implantation de ce panneau. Un rendez-vous doit être pris.
- Le comité déplore qu'on soit dans cette situation de blocage 2 ans après la 1ère demande de ce panneau.

Demande d'ajouter de la lumière sur le passage piéton au niveau de Zoé.

Rallongement de la bretelle d'accès vers Lège : la bretelle est conforme et nonaccidentogène, elle ne sera pas rallongée. Vidange de la poubelle du city : il faudrait faire vider la poubelle à côté du city-parc plus régulièrement.

Poubelle de l'arrêt de bus côté sud : La COBAN a été relancée pour la réparer.

Aire de covoiturage :

L'aire de covoiturage côté Blagon Sud pose des problèmes techniques. Une réunion est prévue entre la mairie et la COBAN, en prévision de l'augmentation de la cadence de transport en commun sur cet axe.

Plan mobilité:

D'ici septembre 2024, il y aura une fréquence de car express entre Claouey et

Bordeaux (15 minutes en heure de pointe, 30 minutes en heure de repos). Des lignes de bus existeront également entre Querquillas et Lanton ; Audenge-Lanton-Les Chalets ; Audenge-Mios ; Blagon sera desservis par ces bus.

3. SCOT

Le SCOT devrait être finalisé ce trimestre et permettre d'identifier comme SDU le lotissement des vents de mer, autorisant des extensions à l'intérieur de cette zone. Des terrains, côté Nord pourrait également devenir constructibles, si le nouveau tracé du SCOT les intégre.

4. Aménagement du lac

Consolidation de l'espace de retournement avec places de parking et une barrière en rondin de bois

Une table PMR non labellisée à proximité du lac et du parking

Une barrière forestière DFCI pour empêcher les voitures de circuler autour du lac L'entretien des chemins pour faciliter la promenade

La Mairie demande à ce qu'une réflexion approfondie soit menée sur le devenir du site (empoissonnement du lac, parcours santé ou parcours découverte avec info sur la faune et la flore). La baignade sera interdite, car sans surveillance et est de la responsabilité de la mairie.

5. Aménagement du city-park

Une 2ème table devrait être installée.

La demande de l'aire de jeu a été entendue et a un accord de principe de la Mairie. Des devis ont commencé à être faits et le projet sera réalisé par tranche.

L'espace plan (pétanque, palet, mölkky...) : des discussions sont en cours sur la manière de réaliser le projet (compromis à faire entre le coût et la durabilité).

6. Marche blagonnaise

Elle est organisée par le Conseil Départemental de randonnée le dimanche 19 mars. Des départs se feront au bassin de baignade de Lanton, le long du littoral.

Pour Blagon, il a été envisagé de faire une randonnée autour du lac le samedi 18 mars. Un circuit d'environ 6 km a été imaginé. Le comité est sollicité pour faire un flyer.

7. Divers

La mise en place d'une épicerie solidaire itinérante est envisagée. Elle circulera dans tous les villages de Lanton, y compris Blagon.

Visite des collèges :

En principe, les élèves de CM2 entrant au collège d'Andernos l'année suivante iront désormais visiter le collège d'Andernos au lieu de celui d'Audenge.

Priorité sur le planning pluriannuel :

- Aménagement de l'aire de retournement du lac
- Création de l'aire de jeu

L'agrandissement de la salle de quartier, prévue en 2026, est reporté à une date ultérieure en raison des contraintes budgétaires.

Food-truck:

Une personne est intéressée pour passer sur Blagon une fois par semaine avec son food-truck sushi. Une AOT sera établi par la Mairie qui accepte le projet.

- Le bureau de Poste de Lanton sera bientôt fermé. En remplacement, des points relais sont prévus sur Taussat, Cassy, et Lanton (Carrefour Contact). Une autre piste est évoquée pour Blagon.
- Une étude est en cours à la Mairie pour un nouveau service consacré à l'établissement de CNI et passeports.